



Floirac, le 26 avril 2016

<b>Contribution du Conseil des Sages de Floirac au projet MONALISA</b>
<b>Projet MONALISA</b>
<p>Le Conseil des Sages de la ville de Floirac a été créé par délibération du Conseil municipal le 8 juillet 2010. A la suite des élections municipales de mars 2014, le Conseil des Sages a été renouvelé par M. le Maire. Il regroupe 27 membres qui fonctionnent en groupes de travail.</p> <p>Une lettre de mission de M. le Maire de Floirac, en date du 3 mars 2015, a demandé au Conseil des Sages de faire une étude sur le projet MONALISA.</p>
<b>Projet MONALISA</b> Il s'agit d'une <b>MO</b> obilisation <b>NA</b> tionale contre <b>L'IS</b> olement des <b>Ag</b> és. Nous devons engager une réflexion sur les moyens de communication pour présenter MONALISA, auprès du public, puis étudier les modalités d'organisation et de fonctionnement d'équipes citoyennes, puis faire des propositions d'actions pour lutter contre l'isolement.
<b>Actions : En réponse à notre étude,</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• La Mairie a organisé une campagne d'information large du public par des publications dans le journal Mag de Floirac et sur le site internet municipal.</li><li>• Des relais d'information ont été fournis par les associations de lotissements et de résidences.</li><li>• Le CCAS et la Mairie ont organisé une réunion publique d'information avec appel à bénévolat pour constituer l'équipe citoyenne le 8 décembre 2015.</li><li>• Au cours de deux réunions des 2 et 14 mars 2016, l'atelier MONALISA, avec le concours de Boris CALLEN, référent Monalisa, a mis au point un flyer à destination du public et à diffusion ciblée pour le recrutement de bénévoles.</li></ul>
<b>Résultats</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Plusieurs candidats sont volontaires à la formation.</li><li>• La diffusion des flyers devrait nous amener des volontaires supplémentaires pour démarrer l'organisation et le fonctionnement de l'équipe citoyenne.</li><li>• Le CCAS a déjà recensé plusieurs cas de personnes âgées isolées dans certains quartiers de la ville, grâce à des responsables de cités.</li></ul>
<b>Observations</b> Nous attendons l'aval des services Communication et Budget de la Mairie pour l'impression et la diffusion des flyers à destination du public.
<b>Personne à contacter, le cas échéant : Alain Lemarchand <a href="mailto:aj.lemarchand@gmail.com">aj.lemarchand@gmail.com</a></b>